

Description UE							Module				MCC																			
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	Responsable	ECTS	CNU	Nom (code)	Description	Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1						Session 2						Report							
											Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note								
O	1	UE Disciplinaire et Orientation S1IC072U	R. Antony	0	25	Mathématiques S1IC012E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Interro I	1		Ma=(I+E*2)/3	5	UED0 = (5*Ma+5*Ph+4*Ch+2*PO+2*EE)/18	Pas de session 2 pour l'UED0 car elle ne rapporte pas de crédit												
						Physique S1IC022E	TD	66	66	Tremplin MIP	CC	Examen E	1h	2																
					G07	Chimie S1IC062E	TD	43,5	49,5	Tremplin SV	CC	Interro I	1		Ph=(I+E*2)/3	5														
												Examen ECI	1h	2																
							TP					Interro ICO		1	Ch = (ICI+2*ECI+ICO+2*ECO+2TP)/8	4														
												Examen ECO	1h	2																
					0	Projet d'Orientation S1IC042E	TD	6	6	Tremplin SV, Tremplin MIP	CC	TP		2																
												Atelier A		1	PO=(A1+4*O)/5	2														
							TD					Oral O		4																
												Oral O		1	EE=(O+2E)/3	2														
							TD					Examen E	1h	2																
O	1	MouVe S1IQ111U	P. Senechaud	6*	27	Informatique outils S1IQ1A8E	CM	1,5	3	Tremplin CMP, Tremplin SV, L1 SV, L1 SEA	CCI	TP 1	30 min	1	IO = (TP1+TP2+TP3 - min(TP1,TP2,TP3))/2	1,5	MouVe = (1.5*IO+1.5*PV +MTU+2*Epi)/6	Report de la note de session 1				1,5	IO	PV si ≥ 10						
							TD					TP2	30 min	1																
												TD Distanciel	15																	
					3	Projet Voltaire S1IQ1C9E	TD	3	3		CC	Eval 1 (E1)	40 min	0,2	PV = 0.2*E1+0.8*E2	1,5		Session 2 intégrée dans la note de session 1 : MTU				1	MTU	Epi si ≥ 10						
												TD distanciel	12																	
							CM				CCI	Eval 2 (E2)	40 min	0,8																
					20	MTU S1IQ111E						Note de CC (QCM et achèvement d'activité)		1	MTU	1		Ecrit Epi				2	Epi	Epi si ≥ 10						
						TD Distanciel					CC	Participation P		0,2																
												Ecrit E	1h30	0,8																

Remarques :

- # (*) ECTS communes avec le Semestre 1 parcours classique ou aménagé
- # A l'exception des TP de Chimie et des ateliers au CDE, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel
- # En cas d'impossibilité d'obtenir une note TP de Chimie, la note finale de Chimie sera obtenue avec la règle suivante : $Ch = (ICI+2*ECI+ICO+2*ECO)/6$
- # En cas d'impossibilité de faire les ateliers au CDE, la note finale de Projet d'Orientation sera celle obtenue à l'Oral.
- # Toute absence non justifiée à une épreuve entraîne la mention "DEF" à l'épreuve.
- # Si l'UE MouVe est validée, la note sera conservée et elle interviendra dans le calcul de la moyenne du S1 de L1 académique l'année suivante.
- # En cas de redoublement en Tremplin, l'UE MouVe est capitalisée d'une année sur l'autre.
- # En cas de redoublement en Tremplin, l'UE Disciplinaire et Orientation n'est pas capitalisée. Elle devra être repassée lors du redoublement.

Description UE				Module							MCC														
Obligatoire / Facultatif	Sem.	Nom	ECTS	Nom (code)	Responsable	CNU	Description		Présentiel Etudiant (h)	Mutualisations	CC ou CT	Session 1						Session 2						Report	
												Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note (UE)	Epreuve	Durée	Coeff (Epreuves)	Calcul note (Matières)	Coeff (Matière)	Calcul note		
O	2	UE Maths	0	Mathématiques	P.Senechaud	25	CM	7,5	79,5	Tremplin MIP	CC	Interro		0,3	Ma = 0.3*I +0.3*E1+0.4*E2	1	UE Ma	Ecrit Ma	1h30	1			E	Ma si ≥ 10	
							TD	72				Ecrit 1 E1	1h30	0,3											
O	2	UE Physique	0	Physique 1 S2IC022E	R. Antony	30	CM	7,5	28,5	Tremplin MIP, Tremplin SV	CC	Interro I		1	Ph1 = (I+2*E)/3	1	UE Ph = (Ph1+Ph2+Ph3)/3	Exam Ph1	1h	1	Ph1	1	Ph si ≥ 10		
				Physique 2 S2IC072E	R. Antony	30	CM	7,5				TD	21	18										Ph2 si ≥ 10	
				Physique 3 S2IC082E	R. Antony	30	CM	7,5	25,5	Tremplin MIP	CC	Interro I		1		1			Exam Ph2	1h	1	Ph2	1	Ph3 si ≥ 10	
				Thermochimie	A. Berghout	G07	CM	4,5				TD	10,5	15	Th = (I1+2*E1)/3	1			Exam Ph3	1h	1	Ph3	1		
O	2	UE Chimie	0	Chimie Organique	N. Villandier		CM	4,5	12	Tremplin SVT	CC	Exam E ₂	1h	2		1	UE Ch = (Th + Ch org+TP+Struct)/4	Exam Th	1h	1	Th	1	Th si ≥ 10		
				Chimie expérimentale	O. Noguera	G07	CM	6				TP	8	14					Exam Ch org	1h	1	Ch org	1	Ch org si ≥ 10	
				Structure de la matière	A. Berghout		CM	4,5	16,5	Tremplin SV	CC	Interro I		1	TP	1		Ecrit TP	1h	1	TP	1	TP si ≥ 10		
							TD	12				Exam E	1h	2					Exam Struct	1h	1	Struct	1	Struct si ≥ 10	

- Remarques :**
- # A l'exception des TP de Chimie, toutes les épreuves pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel
 - # En cas d'absence justifiée à une épreuve, une épreuve de rattrapage pourra être proposée en présentiel ou en distanciel si il est possible de la programmer dans le calendrier du semestre.
 - # Si il n'est pas possible de programmer une épreuve de rattrapage au cours du semestre, l'étudiant devra repasser l'épreuve en session 2.
 - # Toute absence non justifiée à une épreuve entraîne la mention "DEF" à l'épreuve et le passage en seconde session.
 - # La note finale du second semestre est obtenue en faisant la règle suivante : $S2 = (\text{UE Ma} + \text{UE Ph} + \text{UE Ch})/3$.
 - # La note finale de l'année de Tremplin est obtenue en faisant la règle suivante : $TR = \text{MAX} [S2 ; (\text{UE Ma} + \text{UE Ph} + \text{UE Ch} + \text{UEDO})/4]$
 - # Si TR la note finale de l'année de Tremplin est ≥ 10 alors poursuite en L1 académique l'année suivante.
 - # Si TR la note finale de l'année de Tremplin est < 10 alors redoublement en Tremplin l'année suivante.
 - # Si TR ≥ 10 et UE Ma ≥ 10 alors une équivalence sera donnée à l'UE MPS1 de S1 avec obtention des 6 ECTS de l'UE MPS1. L'UE MPS1 ne devra pas être passée lors de l'année de L1.
 - # Si TR ≥ 10 et UE Ma < 10 alors l'UE MPS1 ne sera pas validée et elle devra être passée lors de l'année de L1.
 - # En cas de redoublement en Tremplin, les UEs ne sont pas capitalisées. Elles devront être repassées lors du redoublement.
 - # Il n'y a pas de triplement en Tremplin. A l'issue d'une seconde année de Tremplin non validée, il faut prévoir une réorientation.